

EURO PROTECTIONS

Votre partenaire sécurité !

35 Av Cavaignac
46300 - GOURDON
Tél : 06 51 43 09
Port. : 06 08 18 46 17
Email : vaz.anibal@orange.fr

FACTURE
N° : FAC71711
Date : 17/06/2025
N° client : VICTORHUGO

RESTAURANT VICTOR HUGO
7 AVENUE DES MAQUIS
46400 SAINT CERE
FRANCE

Libellé	Qté	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
MAINT -MAINTENANCE ANNUELLE DES EXTINCTEURS	9,00	35,00 €	0,00%	315,00 €	20,00%
VERIFE006 -VERIFICATION EXTINCTEUR 6 LITRES EAU PULVERISEE	5,00	0,00 €	0,00%	0,00 €	20,00%
VERIFSC2 -VERIFICATION EXTINCTEUR 2 KGS NEIGE CARBONIQUE	3,00	0,00 €	0,00%	0,00 €	20,00%
VERIFP006 -VERIFICATION EXTINCTEUR 6 KGS POUDRE POLYVALENTE	1,00	0,00 €	0,00%	0,00 €	20,00%

Détail de la TVA				Total HT	315,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	63,00 €
Normale	315,00 €	20,00%	63,00 €	Total TTC	378,00 €

Règlement A réception de la facture
Echéance(s) 378,00 € au 17/06/2025

Coordonnées bancaires

Nom CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES
IBAN FR76 1120 6000 8909 1372 1700 023
BIC AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à trois cent soixante-dix-huit euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité
forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).